

Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 19 janvier 2015

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 24 décembre 2014, s'est réuni le 19 janvier 2015 à 9h30 au Château de Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur Roger GARDES Président.

Assistaient à la réunion : Madame MOLLON (1 voix) et Messieurs BOYER (1 voix), CHEVALEYRE (1 voix), GARDES (1 voix + 1 pouvoir de GAY + 1 pouvoir de MAISONNEUVE), LASCAUX (1voix), VEISSIERE (1 voix).

Monsieur VEISSIERE assurant le secrétariat

AFFAIRE

40
401
401.2015.002

MOYENS GENERAUX

Ressources humaine

Accueil d'un stagiaire « Pistes équestre Dômes-Sancy et Cézallier-Limon»

RAPPORT

Depuis 1993, le Syndicat mixte du PNRVA a mis en place 2 boucles équestres itinérantes sur plusieurs jours : les circuits Dômes-Sancy et Cézallier-Limon. Ces itinéraires sont dotés d'un réseau de relais d'étape accueillant chevaux et cavaliers et sont promus par 2 guides équestres : le guide Dômes-Sancy édité en 1999 et aujourd'hui épuisé, le guide Cézallier-Limon édité en 2006.

Avec l'engagement du territoire dans la Charte Européenne du Tourisme Durable et l'accompagnement des entreprises touristiques, la candidature de la Chaîne des Puys-faille de Limagne au classement au patrimoine mondial de l'Unesco, les missions des agents en charge de l'entretien, de l'animation et de la promotion de ces circuits ont évolué. Aujourd'hui, le syndicat mixte du Parc n'a plus les moyens humains et financiers pour assurer l'entretien et la promotion de cette offre équestre.

Dans ce contexte, l'année 2015 sera une année charnière au cours de laquelle il s'agira d'envisager le devenir de ces circuits, inscrits aux PDIPR du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Pour ce faire, il est envisagé le recrutement d'un(e) stagiaire, de niveau minimal Bac+3, sur une durée de 5 mois minimum à compter de mars ou avril 2015. Cette personne sera encadrée par Eve ALCAIDE et basée dans les locaux du syndicat mixte du Parc à Murat

Il s'agira pour l'étudiant :

- de travailler à la mise à plat de cette offre (état des lieux de l'itinéraire et du réseau de relais d'étape associé),
- d'établir des contacts avec les partenaires institutionnels : communautés de communes concernées et conseils généraux pour envisager la pérennité de l'entretien de ces itinéraires après 2015, le syndicat mixte du PNRVA n'ayant plus les moyens financiers et humains pour cela.
- en lien avec les comités départementaux et le comité régional de tourisme équestre, de contribuer à la mise en ligne des informations relative à ces circuits (au moins le circuit Dômes-Sancy) sur le site www.randonnee-cheval-auvergne.fr
- en lien avec les représentants de la FFC et de la FFCT, d'envisager l'utilisation de ces itinéraires par les VTTistes



Il vous est proposé de valider cette offre de stage. Le stagiaire recevra une indemnité de stage selon les tarifs en vigueur.

DELIBERATION

Les propositions du Président, ayant été ouïes, sont converties en délibération.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 19 janvier 2015

LE PRESIDENT

Roger GARDES

R. 

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DÔME LE

28 JAN. 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception à la Préfecture le
et de sa publication le

28 JAN. 2015

- 2 FEV. 2015

